

|  |
| --- |
| **Compte rendu de la réunion**Mercruydu jeudi 23 mai 2024 à 19h |

**Vous étiez plus d’une vingtaine de riverains du quartier de Mercruy présents au conseil quartier du jeudi 23 mai.**

Voici ci-dessous le compte rendu de la réunion :

1. **Chemin du domaine de Mercruy**
* Réfection du chemin : Rebouchage des trous en cours
1. **Assainissement**
* Séparation des eaux pluviales au guéret pour 160 000€ par la CCPA et la mairie aimerait si les finances le permettent de profiter pour refaire les trottoirs en même temps.
* L’assainissement est compétence communautaire. Certains ouvrages ne sont plus aux normes, la station du Buvet récupère trop d’eau pluviales donc nous sommes mis en demeure pour se mettre en conformité.
* Dans le secteur de Mercruy le secteur est en assainissement individuel, certains ne sont pas aux normes.
* Malheureusement la priorité est mise par la CCPA à la mise en conformité des eaux pluviales donc le secteur de Mercruy ne fait pas partie des priorités pour les 6/8 ans à venir voir plus. Pour être transparent et honnête, cela risque de ne jamais arriver.
* La mairie va se renseigner sur les aides possibles pour se mettre en conformité.
1. **Permis de construire**
* Il n’y aura d’ailleurs plus aucune construction dans ce secteur par rapport à la loi ZAN (plus de construction dans les hameaux, uniquement en centre bourg).
* Cas d’un permis de construire de 200m2 au lieu de 100m2 possible : les tribunaux prendront une décision sur cette erreur.
1. **Circulation**
* Le plan de circulation concerne le centre bourg
* Arrivée du bus 98 dans le secteur de Mercruy arrêt Poirier, Rivoire, Guéret puis Sourcieux
1. **Autre**
* Demande d’un panneau d’affichage communal côté Mercruy angle chemin des Landes et chemin de mercruy

**Rappel :** Vous pouvez signaler un problème ou si vous avez une question.

* soit sur le site de la Mairie.
* soit par l'application sur votre portable.
* soit en venant à la Mairie.